

Partie 1 : Pouvoir politique et régulation sociale

Chap 2 : La spécificité et la diversité du pouvoir politique

Introduction

📖 Document 1

🔗 Q°1 : Quelles sont les fonctions particulières du pouvoir politique ?

Document 1

Le pouvoir politique intervient comme mode d'apaisement ou de résolution des clivages [de la société]. Ces conflits font l'objet de procédures de mise en ordre car il n'existe aucune société où les règles soient automatiquement respectées. Emergent alors des instances et des activités spécialisées dont le but est d'assurer l'équilibre social. La tâche du pouvoir politique n'est pas d'effacer les inégalités mais de faire en sorte qu'elles deviennent supportables. Le pouvoir politique se définit donc, selon George Balandier, par ses effets. « Inhérent à toute société, il a pour fonction de la défendre contre ses propres faiblesses et imperfection. [...] Il résulte pour toute société, de la nécessité de lutter contre l'entropie¹ qui la menace du désordre » (*Anthropologie politique*, 1967). A cette exigence interne, le pouvoir politique ajoute une nécessité externe : il donne à une société les moyens de se protéger contre les dangers extérieurs, réels ou supposés.

¹ : Selon la loi de l'entropie, le désordre a naturellement tendance à augmenter. Autrement dit, il est plus facile de détruire que de construire.

M. Hasting, *Aborder la science politique*, Seuil, 1996

I- Dans notre société le pouvoir politique passe par l'Etat

📖 Document 2

🔗 Q°1 : Qui est Max Weber ?

Q°2 : Comment Max Weber définit-il l'Etat ?

Q°3 : Illustrez cette définition à partir d'exemples contemporains ?

Q°4 : Pourquoi l'Etat doit-il être le seul à exercer la violence ?

Document 2

[L'Etat] ne se laisse définir sociologiquement que par le moyen spécifique qui lui est propre, ainsi que tout autre groupement politique, à savoir la violence physique. [...]

La violence n'est évidemment pas l'unique moyen normal de l'Etat, - cela ne fait aucun doute- mais elle est son moyen spécifique. De nos jours, la relation entre Etat et violence est tout particulièrement intime. Depuis toujours les groupements politiques les plus divers, [...] ont tous tenu la violence physique pour le moyen normal du pouvoir. Par contre, il faut concevoir l'Etat contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé -la notion de territoire étant l'une de ses caractéristiques-, revendique avec succès pour son propre compte le *monopole de la violence physique légitime*. Ce qui est en effet le propre de notre époque, c'est qu'elle n'accorde à tous les autres groupements, ou aux individus, le droit de faire appel à la violence que dans la mesure où l'Etat le tolère : celui-ci passe donc pour l'unique source du « droit » à la violence.

Max Weber, *Le métier et la vocation d'homme politique* (1919),
in *Le savant et le politique*, Plon, 1982, p. 100,101

📖 Document 3

🔗 Q°1 : Cette violence est-elle « légitime » ?

Document 3 La violence des milices¹

Le mercredi 03 mars 2004 à Haïti, à l'occasion du renversement du président Aristide, des miliciens opposés au pouvoir arrêtent, lapident, mutilent et brûlent un homme accusé d'être un assassin à la solde de l'ancien président.

D'après : *Le Monde*, 7-8 mars 2004

¹ : Groupe armé illégal.



🔗 Q°1 : Cette violence est-elle « légitime » ?

II- D'autres sociétés ont un pouvoir politique sans Etat

Document 4

Document 4

Pierre Clastres, anthropologue français, distingue dans *La société contre l'Etat* (1974) les sociétés à pouvoir politique coercitif, dans les cultures occidentales, des sociétés sans Etat à pouvoir politique non coercitif. Il étudie la société des indiens **Guaranis** d'Amérique du sud. La thèse principale de l'ouvrage est que certaines sociétés, dont la société amérindienne sont organisées sans pouvoir et refusent même l'existence du pouvoir, de l'Etat et du politique.

Manuel Magnard, 1^{ère} option Science politique, édition 2001

France Culture : Ce que vous dites à propos des *Nar* s'applique aussi à d'autres sociétés notamment d'Amérique du sud ; celles que Pierre Clastres a étudiées : ce sont les chefferies indiennes et leur rapport bien particulier au pouvoir.

Marc Abélès : [...] Pierre Clastres, avec d'autres (recherche sur l'Afrique ou l'Asie également), a montré que la notion de politique était partagée par des sociétés qui n'avaient pas d'appareil d'Etat comme c'est le cas chez nous. Il a aussi montré qu'il fallait déconnecter l'idée de coercition de la notion de chefferie. Et c'est pourquoi il en est arrivé à l'idée qu'il pouvait y avoir même des sociétés qui s'opposait à l'apparition d'un appareil politique coercitif... Peut-être est-il allé trop loin et il a été critiqué, dans la représentation utopique de sociétés qui se seraient cantonnées dans un certain archaïsme. Effectivement c'est assez contestable au vu des recherches qui ont été faites par la suite dans ces sociétés amérindiennes... Mais le fait est qu'il nous a adressé un certain tableau de gens qui demandaient au chef, qui demandaient à l'autorité un certain rôle de coordination, un rôle de médiation et de pacification... de faire en sorte qu'on puisse vivre ensemble grâce à ces sortes de médiateurs que sont les chefs ou que sont les dignitaires par exemple.

Emission du 1/10/2004 « Les chemins de la connaissance » France culture
Avec l'anthropologue du politique Marc Abélès (CNRS)